



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 - MONTRÉAL-DE-L'AUDE

TÉLÉPHONE : 04 68 76 25 40

# Le Seignadou

*le signe de Dieu*

Novembre 2025

## L'éditorial : Le sacrifice de notre mort

Par M. l'abbé Louis-Edouard Meugniot



La plus belle et la plus efficace préparation à la mort consiste en l'offrande volontaire et renouvelée de notre dernier instant. Plutôt que de subir la mort comme une tragique et horrible déchéance, le chrétien s'offre à subir la mort et l'accepte dès ici-bas des mains divines qui la lui présenteront. Il veut l'accueillir avec amour, de quelque façon qu'elle se présente à lui, subite ou lente, douce ou amère, pleine de consolations ou de désolations, dans l'entièr solitude ou au milieu de ceux qu'il aime ; en un mot, le chrétien veut la mort que Dieu lui a choisie ; il lui suffit qu'elle soit précieuse à ses yeux.

Nous mourrons pour donner pleine satisfaction de nos péchés. La mort est pour nous une peine ; elle nous semblera pleine de douleurs et d'angoisses car il nous sera pénible de voir détruire l'homme en nous. Mais « la mort est le tribut du péché » (Rom. VI, 23). Nous acceptons de mourir non seulement pour réparer nos fautes mais aussi, s'il est possible, celles du monde entier ; avec Jésus mourant sur la Croix, nous voulons lui être associés dans l'œuvre de rédemption des hommes,

comme nous avons accepté de souffrir ici-bas pour la formation de son corps mystique qui est l'Eglise.

Par la mort, nous nous en remettrons complètement à la sainte et aimante volonté de notre Dieu. Le chrétien désire mourir pour être entièrement privé du mauvais usage de sa liberté, celle de pécher, mais aussi pour ne dépendre plus que de Dieu seul, revenir à l'état de complète dépendance de l'enfant envers son Père des cieux. Par la mort, nous serons entièrement dépouillés des biens extérieurs ; elle nous privera même de tout sentiment ; notre corps sera manié par d'autres selon leur bon plaisir. Nous désirons être mis alors dans l'attitude de la prière, les yeux fermés, les mains jointes sur la poitrine, en réparation de nos manquements à la piété. Nous permettons qu'il soit couché immobile dans un étroit cercueil, en réparation de nos manquements de zèle et d'ardeur au travail. Nous offrons notre séparation des autres hommes, en réparation des manquements à la charité fraternelle. Nous acceptons qu'il soit mis en terre, déformé par la laideur de la décomposition, caché dans l'humus, peut-être foulé par les pieds des passants, oublié de tous, en

réparation de tous nos manquements à l'humilité.

Seigneur Jésus, nous vous disons plus que tout cela : au fond, nous désirons mourir parce que nous désirons entrer au ciel ! Que votre œuvre s'achève pleinement en nous. Nous désirons mourir pour vous voir, pour être avec vous,

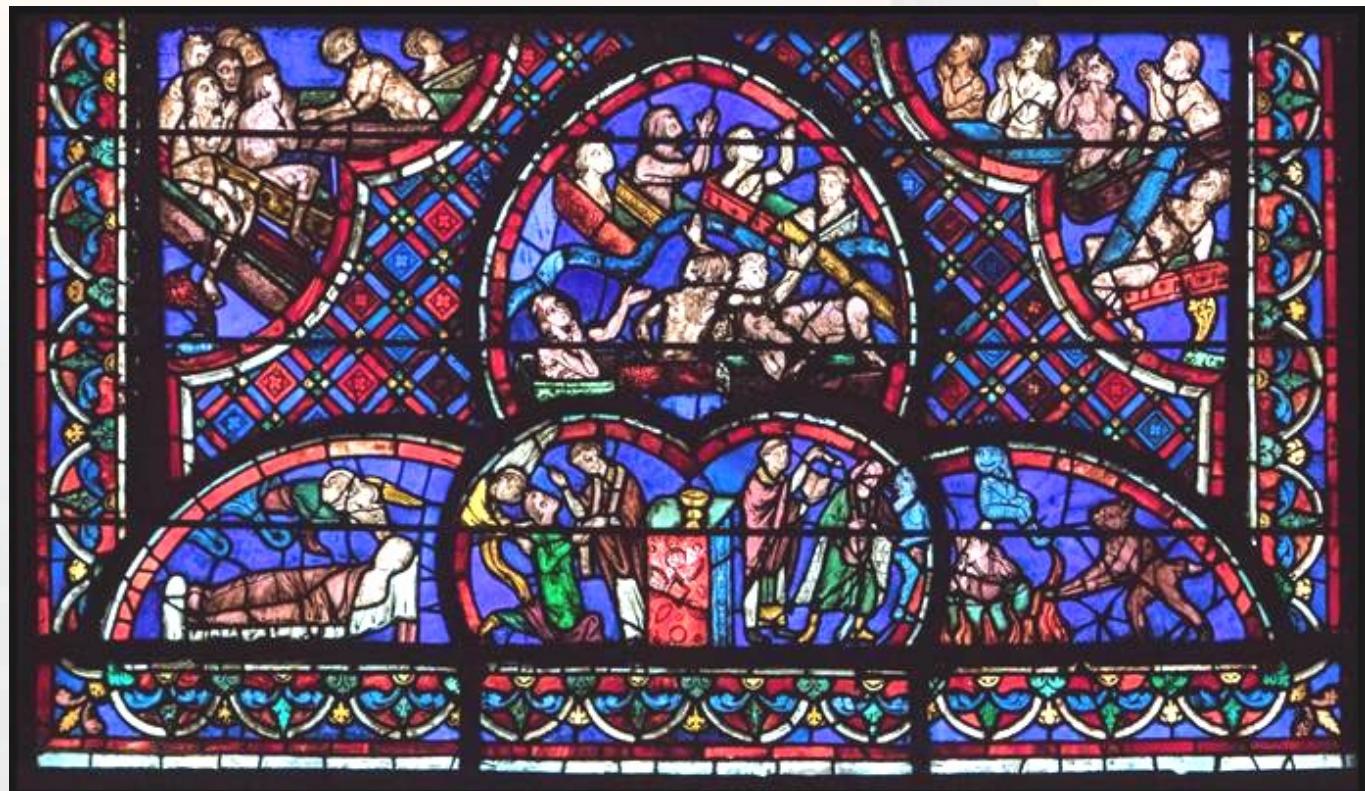
demeurer auprès de vous et jouir de vous pendant toute l'éternité. Là, vous nous rassasierez pleinement d'amour au séjour de votre béatitude, auprès des saints, des anges et dans la compagnie de Marie, notre Mère tendrement aimée, dans le sein du Père et en l'unité du Saint-Esprit.

## Du 1<sup>er</sup> au 8 novembre, tout fidèle peut gagner chaque jour une indulgence plénier applicable aux âmes du Purgatoire...

*Extrait du site [laportelatine.org](http://laportelatine.org) du district de France de la FSSPX*

Voici les conditions à remplir pour gagner cette indulgence :

- Le jour même du 2/11 : Visiter une église, réciter un *Notre Père* et un *Je crois en Dieu* pour les défunt.
- Du 1<sup>er</sup> au 8 novembre : Visiter un cimetière, prier (de façon libre) pour les défunt.
  - Conditions générales de l'indulgence :
    1. Réaliser l'œuvre prescrite (cf les points ci-dessus).
    2. Confession dans les huit jours avant ou après.
    3. Communion sacramentelle.
    4. Prière aux intentions du pape par un *Notre Père* et un *Je vous salue Marie* (les intentions du pape sont l'exaltation de la sainte Église, la propagation de la foi, l'extirpation de l'hérésie, la conversion des pécheurs, la concorde entre les princes chrétiens et les autres biens du peuple chrétien).
    5. Détachement de toute affection au péché même vénial.



## Au sujet de l'incinération

Par M. l'abbé Henri Chabot-Morisseau



En 177 après Notre-Seigneur, l'empereur Marc-Aurèle déclenche une persécution contre les chrétiens, notamment dans la province Gallo-Romaine de Lyon et Vienne.

Cette persécution se dirige contre un dogme de la religion catholique auquel l'empereur est particulièrement opposé.

En effet, Marc-Aurèle est un philosophe stoïcien, et sa doctrine, qui est celle de la religion romaine à cette époque, possède une perception particulière du rôle du corps et de la mort. Nous pouvons trouver cette doctrine dans Les Pensées de Marc-Aurèle : « Ce qui est dans le corps n'est qu'un torrent éphémère ; ce qui est dans l'âme n'est que rêve et fumée. La vie est un combat, le passage d'un étranger... » (Livre II, 17).

Il y a une négation absolue de la résurrection des corps dans sa doctrine qui est celle de l'empire romain. L'incinération est donc plus courante que l'inhumation pour les citoyens de l'Empire à cette époque.

A cette époque, Tertullien écrit *De Resurrectione Carnis* (« Au sujet de la résurrection de la chair ») où il décrit cette philosophie et les moqueries des romains à l'égard de la Foi catholique en ce dogme : « C'est pourquoi elle [la résurrection de la chair] est la cible du mépris païen, celle pour laquelle il y a eu tant de persécutions... » (chap. 1). « L'adversaire d'une telle espérance est l'incrédulité païenne, qui ne se contente pas d'attaquer les corps des chrétiens, mais aussi d'annihiler leur espoir. » (chap. 3).

C'est précisément cette opposition de doctrine sur la résurrection de la chair qui provoque la persécution lyonnaise de 177. La résurrection de la chair est un dogme de Foi, par conséquent, le nier revient à quitter l'Église. Les martyrs lyonnais donnèrent donc leur vie pour témoigner de leur Foi. Pour s'en moquer, les

persécuteurs incinérèrent leur corps, en signe de négation de cette Foi, croyant de cette façon, prouver que la résurrection de la chair n'est qu'un leurre.

Saint Eusèbe de Césarée, dans le Cinquième livre de l'*Histoire Ecclésiastique* cite la lettre de saint Irénée de Lyon racontant la persécution lyonnaise qui donnera les premiers martyrs gallo-romains connus.



*Funérailles d'un empereur romain*

« Les [païens] veillaient avec soin pour que, même après la mort, aucun [chrétien] ne pût être enseveli, disant qu'ils n'auraient ainsi aucune résurrection, dont ils tireraient leur force. Les corps des martyrs furent donc exposés et laissés en plein air durant six jours ; ensuite, ils furent brûlés et réduits en cendres par les pervers qui les jetèrent dans le fleuve du Rhône. Et après avoir brûlé et dispersé les cendres : Voyons maintenant s'ils vont revenir à la vie, et si leur Dieu est capable de les secourir, et de les tirer d'entre nos mains. » (Hist. eccl. V, 1, 61-62).

L'incinération trouve donc son origine dans cette négation de la résurrection de la chair. C'est la raison pour laquelle l'Église s'y est toujours opposée.

En effet, depuis les temps apostoliques, la pratique de l'Église a été l'inhumation. On peut se rappeler en effet les risques pris par les premiers chrétiens pour enterrer les martyrs. Cette

pratique n'a pas varié, bien qu'elle ait pu connaître des exceptions dans son application, surtout lors des épidémies ou de certaines guerres.

Plus récemment, dès 1886 le pape Léon XIII demandait aux évêques qu'ils « instruisent les fidèles au sujet du détestable usage de brûler les cadavres humains et qu'ils en détournent de toutes leurs forces le troupeau à eux confié » (Lettre circulaire de la Sacrée Congrégation du Saint-Office le 15 décembre 1886).

Le cardinal Merry del Val, alors préfet du Saint-Office, écrivait le 19 juin 1926 dans l'instruction *Cadaverum cremationis* : « Aussi, la Sacrée Congrégation du Saint-Office exhorte-t-elle de la façon la plus vive les pasteurs du bercail chrétien à montrer aux fidèles, dont ils ont la charge, qu'au fond les ennemis du nom chrétien ne vantent et ne propagent la crémation des cadavres, que dans le but de détourner peu à peu les esprits de la méditation de la mort, de leur enlever l'espoir de la résurrection des corps et de préparer ainsi les voies au matérialisme. Par conséquent, bien que la crémation des corps ne soit pas absolument mauvaise en soi et qu'en certaines conjon-

tures extraordinaires, pour des raisons graves et bien avérées d'intérêt public, elle puisse être autorisée et qu'en fait elle le soit, il n'en est pas moins évident que sa pratique usuelle et en quelque sorte systématique, de même que la propagande en sa faveur, constituent des actes impies, scandaleux, et de ce chef gravement illicites ; c'est donc à bon droit que les Souverains Pontifes, à plusieurs reprises, et dernièrement encore dans le Code de Droit canonique (can. 1203, § 1) récemment édité, l'avaient réprouvée et continuent à la réprouver. »

En effet, le Code de droit canonique de 1917, au canon 1203 déclare : « § 1 « Les corps des fidèles défunt doivent être ensevelis, leur crémation étant réprouvée. » § 2 « Si quelqu'un a prescrit de quelque manière que ce soit que son corps soit livré à la crémation, il n'est pas permis d'exécuter cette volonté. » Et le canon 1240 § 1 précise encore : « Sont privés de sépulture ecclésiastique, à moins qu'avant leur mort ils n'aient donné des signes de pénitence : [...] ceux qui ont ordonné que leur corps soit livré à la crémation. »

Le fait d'être privé de la sépulture ecclésiastique range ceux qui demandent



la sépulture ecclésiastique au rang d'ennemis de l'Église, car sont privés de celle-ci les païens, les excommuniés, les hérétiques, les apostats ou ceux qui ont commis des attaques graves contre l'Église. Cela nous montre bien l'importance que l'Église accorde à un tel acte, et jusqu'au concile Vatican II (en fait jusqu'en 1963), l'incinération est considérée comme une faute grave.

Par ailleurs, les ennemis de l'Église le savent bien, et ce n'est pas un hasard si l'autorisation de l'incinération en France passe par la Franc-maçonnerie.

En France, c'est le 30 mars 1886 que le député Blatin, futur grand-maître du Grand Orient, fit adopter un amendement d'après lequel tout citoyen pouvait adopter soit l'inhumation soit la crémation comme mode de sépulture.

Une circulaire des francs-maçons de la fin du XIXe siècle disait : « Les Frères devraient employer tous les moyens pour répandre l'usage de la crémation. L'Église, en défendant de brûler les corps, affirme ses droits sur les vivants et sur les morts, sur les consciences et sur les corps, et cherche à conserver dans le vulgaire les croyances, aujourd'hui dissipées à la lumière de la science, touchant l'âme spirituelle et la vie future. »

Or, en 1963 et après, la discipline de l'Église change du tout au tout. Il n'est plus question de faute dans l'incinération, à tel point qu'il est autorisé aux prêtres de participer à ce genre de cérémonies. Voici par exemple un extrait de l'instruction *Ad resurgendum cum Christo* écrit le 15 août 2016 : « L'Église continue d'accorder la préférence à l'inhumation des corps, car celle-ci témoigne d'une plus grande estime pour les défunts ; toutefois, la crémation n'est pas interdite, « à moins qu'elle n'ait été choisie pour des raisons contraires à la doctrine chrétienne » (CIC n°1176). Lorsqu'il n'existe pas de motivations contraires à la doctrine chrétienne, l'Église accompagne, après la célébration des obsèques, le choix de la crémation avec



d'opportunes directives liturgiques et pastorales, en veillant surtout à éviter toute forme de scandale ou d'indifférentisme religieux. »

Une note pastorale de Mgr Bagnard, évêque de Belley-Ars, du 26 mai 1989, autorise même une célébration à l'église en présence de l'urne après l'incinération.

Ainsi, c'est pour manifester leur Foi dans la résurrection des corps que les martyrs lyonnais et Sainte Blandine la première ont accepté de donner leur vie. Ce dogme de la résurrection de la chair est le point central de l'inhumation chrétienne, l'incinération habituelle en est la négation explicite au départ, puis implicite aujourd'hui dans l'esprit de la majorité de nos contemporains.

L'inhumation est l'image de la semence de laquelle naît la vie. Dans l'habitude de l'incinération, l'idée de la résurrection et de la vie future sont totalement supprimées ; c'est une négation de l'espérance théologale chrétienne. La comparaison entre le cimetière qui est un « dortoir » (*cemeterion* en grec) et le four crématoire est violente, car violence est faite au corps par la crémation. Le motif principal de l'attachement de l'Église de toujours à l'inhumation est donc la profession du Credo dans son intégrité absolue.

# Ô Mort !

Par M. l'abbé Vincent Bétin



## *In paradisum*

Dans l'office des morts, quand tout est fini, quand il n'y a plus rien en ce monde pour le mort sinon le glas qui tinte alors que le cercueil est porté en terre, la sainte Eglise entonne le *In paradisum ducant te Angeli...* c'est l'aurore de la Vraie Vie. Que les anges te conduisent au Paradis ! ô douceur, alors que l'horreur de la mort étreint ceux qui sont encore en vie. Qui peut chanter ainsi ? ce n'est ni triste, ni gai. C'est autre chose, c'est divin.

*Profiscere, anima christiana, de hoc mundo...*

Partez de ce monde, âme chrétienne, dit la sainte Eglise dans ses belles prières pour la recommandation de l'âme : partez de ce monde. La mort est le grand départ, l'âme part du pays de ses habitudes et s'en va vers une terre nouvelle. C'est un départ sans retour.

Partez ! C'est l'Eglise qui le dira d'un accent tout maternel et encourageant. Elle le dira, mais n'enlèvera pas à ce mot sa rigueur impérative, celle d'un arrêt absolu, irrévocable, indiscutable, immédiatement exécutoire. Pas de sursis, la mort n'attend pas. Il faut partir.

Partez de ce monde ! C'est le dernier changement, le dernier voyage. Il ne s'agit plus de quitter une maison pour une autre, un pays pour un autre, mais de changer de monde. Tout ce que j'avais l'habitude de voir et d'entendre, toute la création, toute la société humaine, le cadre, le décor, l'horizon de la vie terrestre va passer et s'évanouir comme un rêve. Le sol qui me portait, va me manquer, il me semble que je vais sombrer dans un abîme sans fond...

*Adieu...*

Adieu à ma petite renommée, à ma petite influence, à ma petite import-



tance... On me regrettera peu, on m'oubliera vite.

Adieu à mes projets et mes entreprises... Cette œuvre que j'avais commencée, un autre s'en occupera.

Adieu à cette allégresse du moi qui se sentait vivre et agir... Je ne ferai plus rien ici-bas, je ne serai plus rien... Je croyais être nécessaire, le Bon Dieu me montre que je n'étais qu'un serviteur inutile.

Adieu aux personnes... C'est ici que la mort fait peser plus durement sa main. Adieu à tous, époux, parents, enfants, amis... Adieu à tout visage humain. Il faut partir seul, dans le froid de cette solitude absolue, de ce départ dans l'inconnu. On meurt toujours seul.

Adieu à mon pauvre corps, bagne de mon âme, et dans mes derniers instants instrument de torture. Comme j'y tiens cependant, comme il refuse de mourir, comme je me rattache d'instinct à l'espoir de guérir. Il faut pourtant lâcher prise. Va-t'en, pauvre âme, oui, va-t'en seule, dépouillée, nue et plus que nue, puisqu'il faut laisser en arrière, comme vêtement usé, ce corps que tu entourais de tant de soins.

J'emporte pourtant quelque chose. Aucun fruit humain de mon travail, certes, mais mes œuvres, au sens unique de leur valeur morale, mes œuvres bonnes ou mauvaises, mes mérites, mes péchés. C'est tout ce qui me

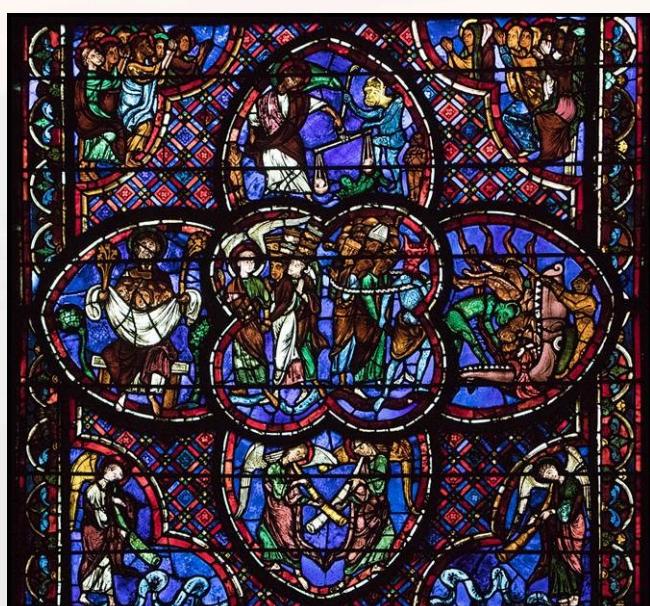


reste. C'est mon bagage, et il faudra l'ouvrir, l'étaler, devant une douane que l'on ne fraude pas. Ce bagage, qui contient les pièces du dossier d'après lesquels je serai jugé, si je pouvais le recomposer, le refaire tout différent. Il faut m'en aller, il est trop tard, c'est toute ma vie qui me presse en cet instant.

Que faire, ô mon Dieu, pour me trouver « plein de joie et de contentement » à l'approche de cet instant ? A cette redoutable question, il y a deux réponses... Mener une vie pure et pénitente, et m'exercer au détachement.

### *Beati immaculati in via !*

Bienheureux ceux qui sont purs dans leur voie. Heureux à la mort, les innocents, les coeurs chastes, les corps mortifiés. Suis-je de ceux qui n'ont jamais failli gravement ? Si oui, quelles actions de grâces à rendre au Seigneur, quelle vigilance pour garder intact mon trésor. Sinon, puis-je prendre place parmi les pénitents sincères, les purifiés, les sanctifiés ? Oui, mais cela veut dire m'abandonner totalement, avec amour et confiance au Bon Vouloir divin, à sa Grâce surtout qui peut tout renouveler en mon âme, à la grâce de la persévérance finale enfin, dont seul Dieu se réserve le secret... Quoi qu'il arrive, Seigneur, vous qui tenez tout dans votre main et dont toutes les voies sont justice et vérité ; quoi que vous ayez arrêté au



sujet de cet éternel secret de prédestination ou de réprobation.... Quoi qu'il arrive, je vous aimerai, Seigneur au moins en cette vie, s'il ne m'est pas donné de vous aimer dans la vie éternelle... Au moins je vous aimerai ici, ô mon Dieu, et j'espérerai en votre miséricorde, et toujours je répéterai votre louange, malgré tout ce que l'ange de Satan ne cesse de m'inspirer là-contre, écrivait admirablement saint François de Sales.

Puisque la certitude de mon sort est entre les mains de Dieu, puisque la dernière grâce de justification n'est absolument promise à personne... pour m'en assurer moralement le bienfait gratuit, je n'ai qu'une ressource : vivre comme je voudrais mourir, me confesser avec la contrition que j'aurai au moment de paraître devant le souverain Juge, user de tous les moyens de purification que me donne l'Église : l'Eucharistie, l'aumône, la prière, la mortification. Vivre pénitent, c'est le secret de mourir dans la paix, sinon dans la joie.

*Beati pauperes spiritu !*

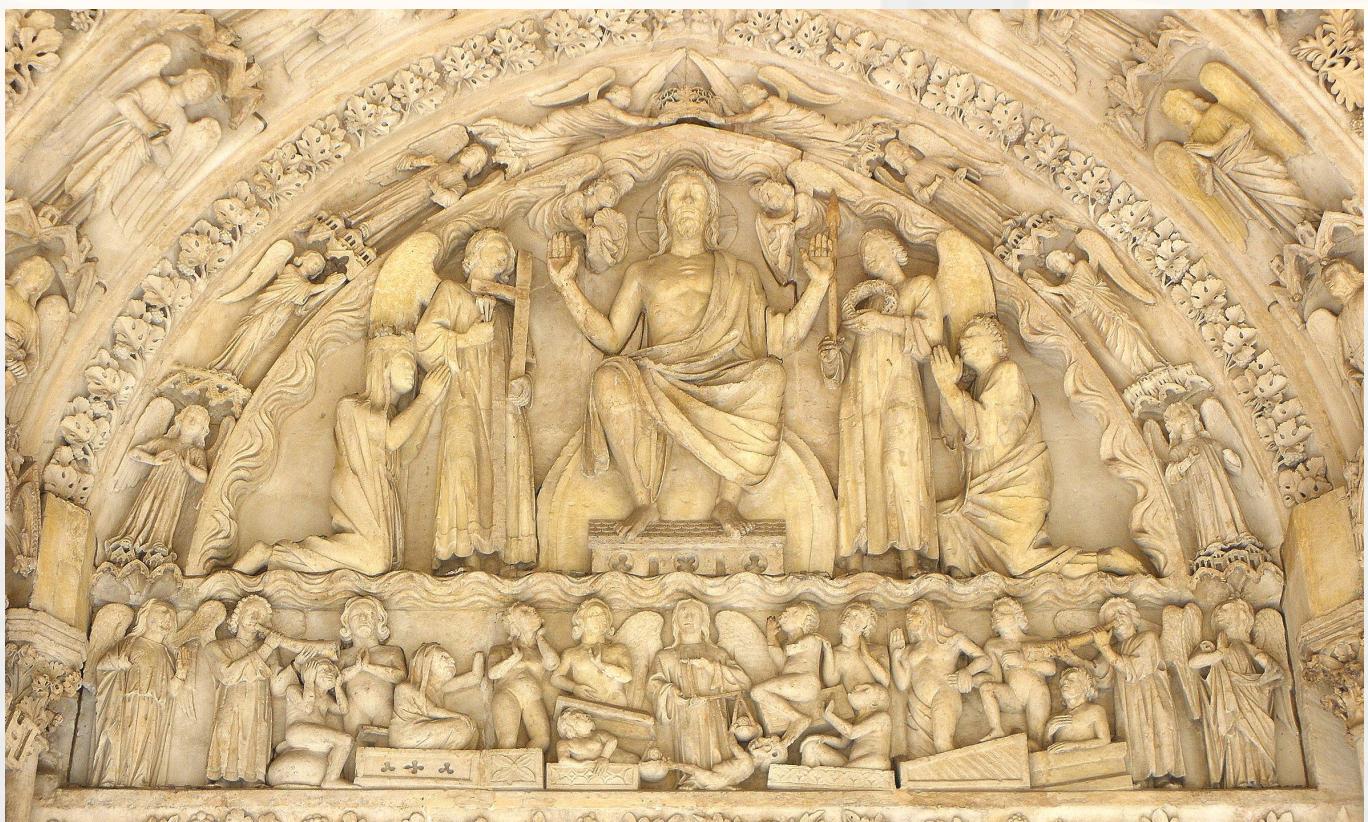
Bienheureux celui qui est détaché, indifférent. Il meurt sans regret. Toute sa

vie, il a interrogé cet horizon, cet avenir, ce pays nouveau qui s'ouvre à lui pour toujours. La connaît-il cette terre promise, y a-t-il déjà des connaissances, des amis ? Les yeux de chair, tous les sens de mon corps vont s'éteindre, ils ne me serviront à rien pour découvrir ce lieu qui est promis à ceux qui meurent dans le Seigneur.

*Seule l'âme verra.*

Mais comment une âme voit, et que verra-t-elle au Ciel ? Que verra-t-elle ? Des esprits purs, des âmes ; il n'y a plus de formes sensibles, sauf l'Humanité sacrée de Notre-Seigneur et de la Très Sainte Vierge. Et quelle impression peut bien donner à une âme dans l'attente de la résurrection des corps, ce nouveau mode d'existence, immobile, ramassé tout entier dans un présent, un instant éternel ? Autant de mystères qui donnent le frisson de l'inconnu.

La foi vient à mon secours, lumière suffisante, projetée dans cette nuit de la mort. Le Ciel, c'est Dieu qui me fait entrer dans sa Joie, c'est Lui qui se fait connaître pour l'éternité. La Foi seule, ici-bas, me donne une idée suffisante et



Portail sud de la basilique Saint-Sernin de Bordeaux. Résurrection des corps et Jugement dernier. Xie siècle.

précise de l'au-delà. La Foi véritable, plus que jamais actuelle et vivace, condition unique de repos, de paix et d'assurance. Le Juste vit de la Foi, meurt dans la Foi. Que je vive de la foi chrétienne, profondément, pour con-



*La fin du juste.*

naître et me rendre familier dès maintenant ce monde des âmes bienheureuses, cette terre nouvelle où coulent le lait et le miel divins, où m'introduira la mort.

Cette terre promise, c'est là ma cité permanente, mon vrai pays, la maison de mon Père, la mienne, mon vrai chez moi. Mourir, c'est y entrer. Là-bas, j'y retrouverai toutes mes bonnes œuvres, mes mérites... toute ma fortune. Là-bas, je suis déjà attendu... Pars de ce monde, âme chrétienne, au nom, sous la garde et les auspices du Père, qui est ton Père, du Fils qui t'a rachetée, du Saint-Esprit qui est en toi, au nom des Anges, des Archanges, de tous les Saints et les Saintes de Dieu... Au moment de la mort toute la famille du Ciel est conviée, autour du Père éternel, et l'âme découvre une famille aimante et aimée.

La mort est-elle vraiment un départ ? Non, c'est un retour : l'âme retrouve sa Famille, auprès du Père avec Jésus et sa Très Sainte Mère qui l'a enfantée en Lui à la Vie, et puis tous les Saints, mes frères, et ceux qu'elle a connus et qui l'ont devancée à jouir éternellement de la bienheureuse société de Dieu.

*Venez les bénis de mon Père...*

Viens mon épouse, dit encore le Christ à l'âme qui le cherche. Puisque la mort reste châtiment, puisqu'il me faut affronter seul ce jugement de Dieu qui a fait trembler les plus grands des saints, n'y aurait-il pas quelqu'un, quelque réconfort au moment où cet instant approchera et s'imposera à moi avec une terrifiante puissance ? Partirai-je absolument seul ? Si quelqu'un pouvait m'accompagner, si quelqu'un daignait se détacher du Ciel pour venir me prendre.

Eh bien oui, et ce n'est pas un rêve. Il vient, Le voilà, c'est le Fils du Père, l'Aîné de ma Famille, Jésus Hostie, Jésus Viatique. Il vient du Ciel et du Tabernacle, l'Église me Le porte. L'âme qui cherche Dieu ne s'en va pas seule, c'est Jésus qui vient à elle. Fort de cet alimenter, j'ai un Guide, un Protecteur, un Avocat : Celui qui est mort pour moi, Celui qui est mort à ma place, Celui qui m'aime comme jamais personne ne m'aimera. Celui-ci, c'est Celui-là même qui m'attend sur l'autre rive pour me juger... Quoi ? Le Juge, ce terrible Juge, vient en me personne chercher, me porter, me réconforter pour me présenter à Lui-même... Ô merveille, ô joie, ô force ! L'âme qui meurt dans les bras de l'Église ne meurt pas seule, elle part avec Jésus... La vie ne se détruit pas pour ceux qui croient dans le Seigneur, elle s'échange... vita mutatur, non tollitur.



## annonces particulières



Nous recherchons des personnes qui seraient disposées à aider au ménage de notre église. En effet, les personnes qui s'en occupent depuis déjà plusieurs années commencent à la trouver de plus en plus grande et ne peuvent plus assurer le ménage intégral chaque semaine.

Merci par avance à toutes les bonnes volontés. Contacter Mme Burguburu au 04 68 23 18 48.



Nous recherchons également des personnes qui, sachant chanter, pourraient venir renforcer la chorale des dimanches où les élèves sont absents. Il s'agit, d'une manière habituelle, de venir à la répétition qui a lieu chaque semaine, le dimanche à 9h00 aux Carmes.

Merci par avance à toutes les bonnes volontés. Contacter Mme Leblanc au 06 81 69 72 37

Le **samedi 29 novembre 2025**, de 9h à 17h30, un forum de l'Orientation et des Métiers sera organisé à l'Ecole Saint Joseph des Carmes, en partenariat avec le MCF.



MCF Orientation & Métiers - BP 50304 - 75823 Paris cedex 17  
Tél. : 01 75 50 84 86 - Email : orientation.metiers@m-c-familles.fr

## Carnet paroissial

*Baptêmes à l'église Saint-Joseph-des-Carmes :*

le 21 septembre : Victoria, fille de M. et Mme Baptiste Pons.

le 5 octobre : Arthur, fils de M. et Mme Rémy Pache.

le 12 octobre : Aymeric, fils de M. et Mme Hilaire de Lapasse.

le 18 octobre : Hilaire, fils de M. et Mme Jean-Philippe Morille.

le 27 octobre : Marie-Bathilde, fille de M. et Mme Laurent Isnard.

*Mariage à la chapelle du Sacré-Cœur de Castres :*

le 18 octobre, M. Jean-Baptiste Redonnet et Melle Bénédicte Vera.



# Nos intentions ...pour la Vie

Faire barrage à la  
légalisation de la  
GPA

Consoler le  
Coeur de Jésus

Réparer l'offense  
faite à Dieu

Les mères  
en détresse

Chaque jour, offre un chapelet pour la Vie

Priez pour la Vie! Inscrivez vos chapelets sur  
**[www.vavisprise.org](http://www.vavisprise.org)**

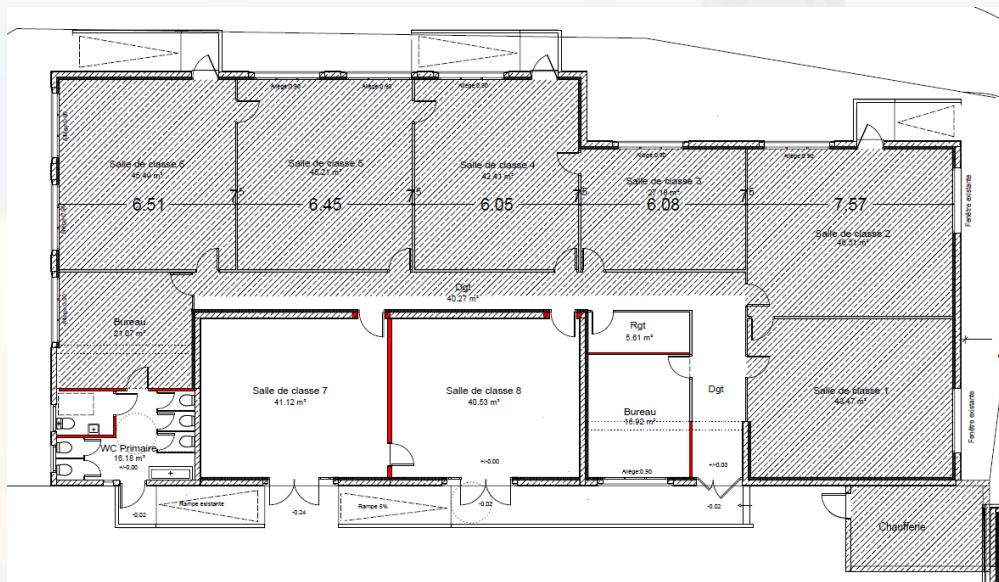


# Pour nous aider...



**Notre projet : création de deux nouvelles salles de classes pour notre école primaire, afin de pouvoir accueillir les petits élèves qui se pressent toujours plus nombreux au portail !**

**Montant de l'opération : 50 000 €**



Si vous souhaitez nous aider, vous pouvez adresser vos dons par chèque ou par virement :

Chèque à l'ordre de « AEP Saint-Joseph-des-Carmes » à renvoyer par courrier à Ecole Saint-Joseph-des-Carmes, 11290 MONTREAL-DE-L'AUDE

Courriel : [contact@saintjosephdescarmes.fr](mailto:contact@saintjosephdescarmes.fr)

Virement auprès du Crédit Lyonnais :

- IBAN : FR70 3000 2049 3200 0011 7145 U17

À l'avance, nous vous remercions pour votre aide précieuse !

Nom : .....

Tél. : .....

Adresse : .....

**Je souhaite :**

- effectuer un versement de ..... € à l'école
- recevoir un reçu fiscal
- aider régulièrement l'école en utilisant un virement automatique : nous contacter.